

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : **De l'Envolée**

Date : mai 2022

Comportements inadéquats

	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai
Attitude et comportement	5	16	6	3	1	16	10	6	---
Intimidation/violence	2	0	4	1	0	0	1	3	---

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
Maintenir une situation saine et non problématique.			X
Maintenir le sentiment de sécurité des élèves à l'école et sur la cour d'école.			X
Assurer une proactivité dans la surveillance lors des moments non structurés <i>Poursuivre la communication avec le personnel qui surveille pour assurer une surveillance efficace. Utilisation des radio-émetteurs(récréation, midi),</i>			X



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Effectuer un sondage sur la perception des élèves par rapport à l'intimidation-violence (auprès des élèves de 3 ^e à 6 ^e année).	En 21-22 avec la participation du CÉ		X
Encourager les élèves à dénoncer les actes d'intimidation ou de violence dont ils sont victimes ou témoins.			Les élèves dénoncent les actes de violence.
Agir avec fermeté et diligence lorsque des situations sont observées ou dénoncées.			X
Développer davantage les habiletés en résolution de conflit chez les élèves.	Élaborer une façon de faire et un langage commun dans l'enseignement des stratégies habiletés sociales. Nouveau matériel pour 22-23 (initiation à Moozoom)		Poursuivre les programmes de développement des habiletés sociales existantes.
Faire des interventions circonscrites dans le temps pour limiter les effets des gestes d'intimidation ou de violence (interventions rapides et en suivi de la part du personnel à l'école)			X
Connaître la différence entre conflit et intimidation.			X
Poursuivre le système de consignation des gestes d'intimidation ou de gestes de violence afin d'assurer le suivi auprès d'élèves (outil Mémo) 1- Billet de communication : - la personne qui le remplit doit inscrire le geste dans Mémo; -la personne qui remplit doit faire signer la feuille par les parents; Une fois signée, - la copie blanche va au dossier académique de l'élève; -la copie jaune est remise à la TES; -la copie rose est pour l'enseignant		X	



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

2- La TES fait un suivi du billet de communication			
--	--	--	--

LA MISE EN ŒUVRE DES MOYENS			
AU PRÉSCOLAIRE	À RETIRER	À CONSOLIDER	À MAINTENIR
Ateliers Fluppy			X
Retour des temps non structurés pour la résolution de conflit et les habiletés sociales.			X
Lors des récréations et des diners (temps non structurés), surveillance par un intervenant significatif.			X
AU 1 ^{ER} CYCLE			
Ateliers de résolutions de conflits « Au cœur de l'harmonie »	X Utiliser le matériel Fluppy puis transition vers Moozoom		



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Observation des élèves et soutien de la psychoéducatrice auprès de l'enseignante sur demande.			X
Sous-groupes d'élèves ciblés pour intégrer les habiletés sociales avec l'éducatrice spécialisée (3 ateliers) en deuxième année.			X
2 ^E CYCLE			
Ateliers (trois) « Non à la violence » avec l'éducatrice spécialisée pour les élèves de 4 ^e année.		X En 5 ^e année en 21-22 (poursuite de la même cohorte)	
Présentation d'un documentaire et discussion sur la discrimination. Pour aider à la compréhension de la définition d'un conflit, de l'intimidation, et être en mesure d'en faire la différence.			X
Animation « Vivre ensemble » de l'AVSEC en 3 ^e année.	X		
Animation de l'AVSEC sur l'estime de soi en 4 ^e année.	X		
Ateliers sur l'estime de soi en 4 ^e année (6 rencontres)			X (selon le besoin de la cohorte)
Atelier en 4 ^e année « La danse des brutes » sensibilisation à l'intimidation et discussion			X (selon le besoin de la cohorte)
3 ^E CYCLE			
Activité sur la portée des mots « Mes paroles, j'y vois : pour une communication positive à l'école ».	X		Au besoin
Activité de l'AVSEC sur la connaissance de soi.	X		



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

5 ^e année : 3 ateliers « Non à l'intimidation »			X
6 ^e année : présentations de mises en situation diverses en lien avec les habiletés sociales, conflits, intimidation et les réseaux sociaux			X au besoin
ÉCOLE			
Interventions quotidiennes pour aider au sentiment de bien-être de chaque élève par le personnel de l'école.			X
Formation « Ces enfants trop chambardés dans leur cœur » (personnel du service de garde et l'éducatrice spécialisée).		X	
La direction et l'éducatrice spécialisée ont fait une tournée en début d'année pour parler du code de vie et de l'intimidation.			X
Présence de l'éducatrice spécialisée lors des récréations.			X
Gestion des moments non structurés par l'éducatrice spécialisée (pour les surveillantes, éducatrices pour l'heure du diner : mise à jour quotidienne de la situation dans l'école par la TES avant la période du dîner. Organisation des activités, communication des informations pertinentes au bon déroulement du bon diner.			X
Chaque mois, les élèves devaient relever un défi portant sur le code de vie.			X
Interventions ponctuelles/sous-groupe par les professionnelles (psychoéducation).			X



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Mise en place d'une façon de faire et un langage commun dans l'enseignement des stratégies habiletés sociales. (Moozoom dès 22-23);
- Utilisation du même langage avec surveillantes, SDG;
- Ateliers du programme Fluppy à réinvestir en 1^{re} année;
- Maintenir un climat de bienveillance entre les pairs. Instaurer les 5 valeurs de notre projet éducatif : bienveillance, confiance, engagement, ouverture et respect;
- Maintenir les ateliers nommés précédemment et ateliers pour la prévention du suicide.

L'évaluation du plan de lutte de l'école de l'Envolée a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 25 mai 2022. No de résolution : 22-21-22